

Jean-Claude Kaufmann

Le sociologue tombe le voile

Sur la base de l'épisode tumultueux de Sisco et de l'emballlement médiatique qui a suivi, Jean-Claude Kaufmann démonte le mécanisme d'articulation entre laïcité républicaine et liberté individuelle. C'est plein de grains de sable...

Propos recueillis par Jean-Marc Raffaelli
Photo Hanoteau

L'auteur lance d'emblée un avertissement. Si notre conviction est faite, que ce soit pour ou contre le burkini, le livre a toutes les chances de nous dérouter. Le fait divers qui a (d)effrayé la chronique révèle la contradiction, impossible à résoudre, entre République et démocratie. La laïcité n'est plus ce qu'elle était et le corps des femmes est devenu un enjeu politique central.

Sociologue, spécialiste de la vie quotidienne et du rapport hommes-femmes, Jean-Claude Kaufmann a développé ses propres outils de travail pour mener ses enquêtes de terrain, ce qui lui a permis de mettre au jour des mécanismes sociaux de la subjectivité et de l'identité peu connus. Il a consacré, par le passé, deux ouvrages sur le corps des femmes à la plage et sur les crispations identitaires. L'affaire du burkini de Sisco percute les deux. De plein fouet (une image, bien sûr...)

L'épisode de Sisco de l'été 2016 a-t-il été le détonateur d'un débat éruptif sur le profond malaise qui couvait depuis longtemps déjà dans notre société ?

Oui, quand il y a un emballlement médiatique, c'est rarement par hasard. Les politiques ont été très agacés, ils avaient envie de se débarrasser de cette affaire de burkini parce que cela ne leur apparaissait pas sérieux. Ce qui se passe à la plage n'apparaît jamais sérieux. Ils se sont précipités pour prendre position sans essayer de comprendre ce qui s'était exactement passé et sans clarifier la complexité du problème, d'où une confusion qui a encore accentué l'emballlement émotionnel. Or, le burkini n'était pas du tout un petit fait divers sans importance. Au contraire, il révélait de façon frappante une difficulté majeure de notre fonctionnement démocratique.

Comment définiriez-vous cette difficulté ?

Depuis les années 60, la démocratie a changé de nature, elle s'est élargie de plus en plus à la vie quotidienne des individus qui choisissent et choisissent encore dans tous les domaines. Cette hyperdémocratie parvient de moins en moins à se loger dans les grands principes républicains comme la laïcité, vécus comme des contraintes intolérables, contraires à la liberté individuelle.

Vous parlez d'emballlement émotionnel. L'hypermédiation qui le crée au sein de l'opinion n'apparaît-elle pas comme un miroir déformant de la réalité ?

Le problème, c'est que la réalité est complexe,

contradictoire, touffue. Et nous avons envie de comprendre très vite et d'avoir un avis tranché. Nous sommes bien obligés de simplifier un peu et c'est en grande partie le rôle des médias : pas seulement établir la vérité, donner l'information mais trier et simplifier pour que nous ne passions pas la journée à réfléchir sur le moindre détail. Hélas, la simplification va parfois beaucoup trop loin, jusqu'à la caricature et aux contre-vérités manifestes. C'est ce qui se passe quand il y a un emballlement émotionnel, comme cet été 2016.

Si ce fait divers s'était produit ailleurs qu'en Corse, chez vous en Bretagne par exemple, est-ce que son retentissement aurait été différent ?

La Corse et la Bretagne sont éloignées géographiquement mais ont un certain nombre de choses qui les relie, notamment le très fort attachement à leur culture régionale. Ces cultures enracinées dans une longue histoire sont une richesse incomparable pour l'individu moderne, sommé de s'inventer comme si l'on pouvait partir d'une page blanche. On peut par exemple être Corse, mais aussi père de famille, syndicaliste et supporter du club de Bastia ; toutes ces facettes d'une même personne le nourrissent et font qu'il est ce qu'il est. Mais les régions qui ont une forte identité culturelle, une richesse donc, peuvent avoir

des difficultés d'intégration dans la communauté nationale, vécue comme une contrainte, une censure. Il y a un siècle, les enfants surpris à parler breton en classe étaient sévèrement punis. C'était la même chose chez vous. D'où des définitions de repères plus difficiles à trouver et une réactivité émotionnelle plus sensible. Or, le burkini témoigne d'une autre identification collective, l'islam, qui a du mal à trouver sa place en France. Il n'était pas étonnant qu'un jour, la confrontation de ces quêtes identitaires ne devienne explosive.

Votre religion personnelle est faite : il ne faut pas interdire le burkini sur les plages...

Non ma religion n'est pas faite, je ne veux surtout pas me ranger dans un camp contre l'autre, je veux essayer de comprendre ce qui s'est exactement passé et ce qui se cache derrière cette affaire du burkini. Le burkini peut poser problème, il est par exemple un indicateur du voilement des femmes, de plus en plus important, qui marque une régression dans la marche vers l'égalité. Mais la loi française est précise, on ne peut interdire tout et n'importe quoi n'importe où. Le voile peut être interdit à l'école car c'est une espace républicain réglementé de façon stricte. Il y a un siècle, l'usage du breton n'était pas interdit en dehors de l'école. Mais la plage c'est complètement différent : c'est l'espace qui, parmi tous les autres genres d'espaces, exprime le plus l'idée de liberté individuelle. Rien ou presque rien n'y est interdit, sauf cas de force majeure comme le risque à l'ordre public.

Mais la motivation de trouble à l'ordre public retenue par la justice administrative, n'est-ce pas un peu hypocrite ?

Dans la loi française, le risque à l'ordre public est le seul motif qui justifie une interdiction du burkini. Mais il faut quand même noter que dans les quelques cas où il y a eu ce risque, cela ne venait pas des femmes en burkini mais des personnes qui voulaient les chasser de la plage. Sisco était un cas différent, d'ailleurs les femmes marocaines sur la plage n'étaient même pas en burkinis mais en robes.

D'où la nécessité d'approfondir la question. Comment préserver la laïcité républicaine sans écorner la liberté démocratique ?

C'est le cœur du livre. Contrairement à ce que l'on pense souvent, République et démocratie ne sont pas deux choses similaires et leurs principes s'opposent de plus en plus aujourd'hui. C'est en cela que l'affaire du burkini est spectaculairement

révélatrice : elle souligne l'impasse dans laquelle nous sommes en train de rentrer, n'offrant le choix qu'entre une République de plus en plus autoritaire ou une hyper-démocratie tellement dérégulée qu'elle devient ingouvernable.

Vous insistez sur le fait que la société a évolué. Faut-il dès lors adapter la loi de 1905 ?

Adapter la loi de 1905 ne suffit pas pour résoudre le problème car nous sommes confrontés à un problème totalement nouveau : la montée de croyances religieuses qui ne sont pas un héritage des temps anciens mais sont au contraire un pur produit de notre modernité qui se pensait rationnelle. Il est essentiel de comprendre avec précision ce processus.

D'accord, mais comprendre le processus, apportera-t-il pour autant des solutions ?

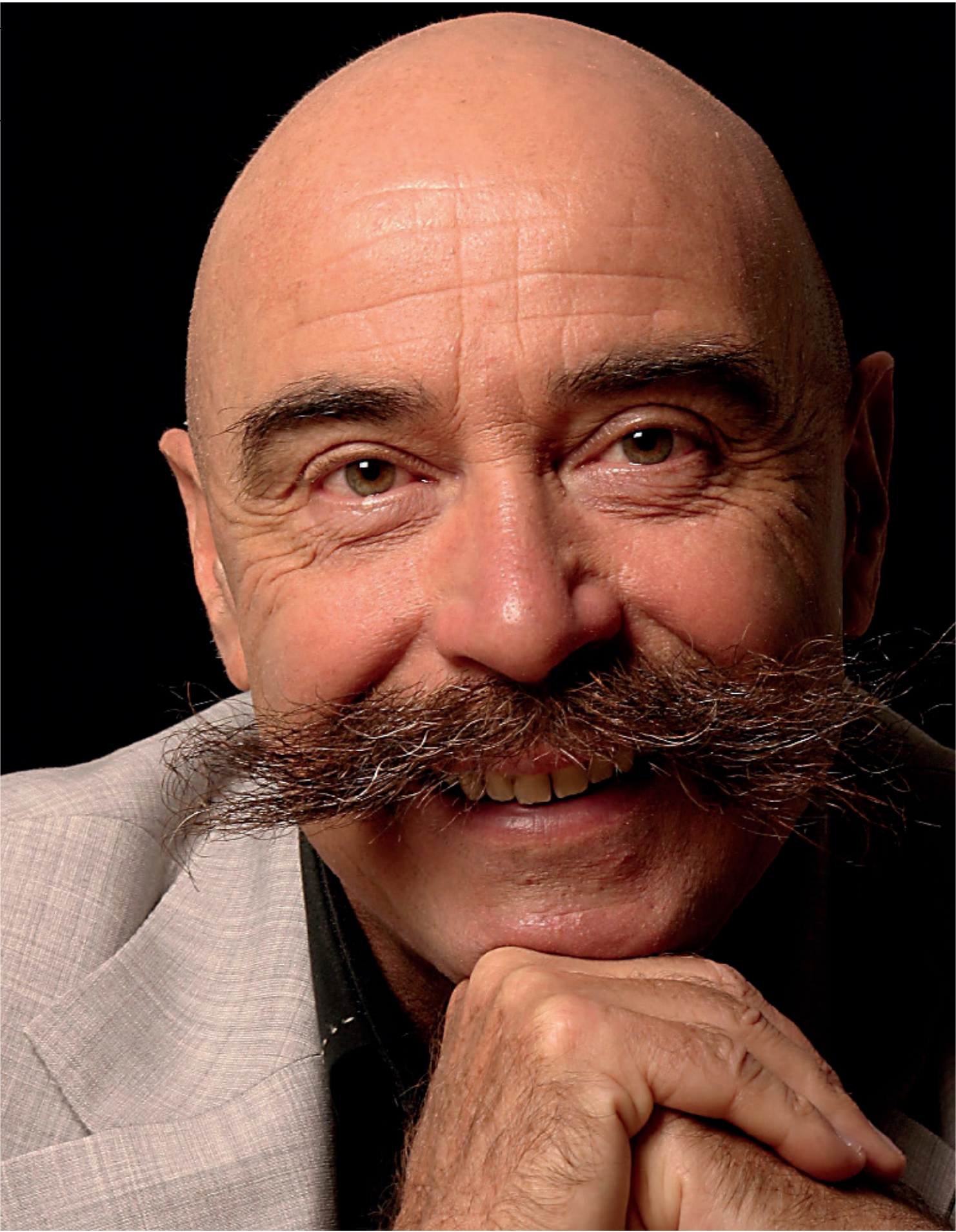
Ça ne suffit pas, bien sûr. D'autant moins que les solutions ne sont pas du tout simples à imaginer. Mais ne rien comprendre du tout, multiplier les amalgames et les confusions comme à l'été 2016 est le plus sûr moyen de générer des violences entre groupes s'enfermant dans leurs certitudes et le rejet de l'autre.

Est-il faux d'affirmer, comme les anti-burkini le proclament, que le port du burkini ou du voile est avant tout un acte de soumission ?

Il suffit d'enquêter sur le terrain pour constater que ce sont les femmes elles-mêmes, parfois contre l'avis de leur mari, qui souhaitent se voiler ou porter un burkini à la plage. Par contre, après ce premier temps où la décision personnelle est centrale, elles s'engagent dans une trajectoire de religiosité où leur entourage parfois va de plus en plus faire pression sur elles pour qu'elles aillent encore plus loin. Il est très important de comprendre ces deux aspects contradictoires.

Comment distinguer le respect de la tradition religieuse de l'affirmation identitaire ?

Il y a en effet mille manières de porter le voile. On voit des grands mères avec des fichus colorés sur la tête qui ont emporté ce vêtement de leurs campagnes d'origine, elles ont toujours été comme ça, elles ne proclament aucun message et ne recherchent que la tranquillité et la discrétion. Il y a des jeunes filles qui portent un foulard associé à un jean moulant et du maquillage ; elles sont en train de bricoler une tentative d'affirmation identitaire tout en restant branchées sur la modernité occidentale. Ou d'autres encore, parfois des converties, qui vont enfiler la panoplie du



voile intégral comme elles auraient pu s'habiller en punk dans un autre contexte, par provocation, pour tenter d'exister de façon différente sous le regard des autres. Nous ne devons pas tout amalgamer et apprendre à reconnaître ces différents messages.

En aucun cas donc, le burkini peut être considéré comme un projet politique ?

Non, pour le moment, c'est un total contresens. Il faut savoir que le burkini est un vêtement qui a été inventé par le gouvernement australien pour aider les femmes musulmanes à s'intégrer et à profiter des plaisirs de la plage. Les intégristes sont farouchement hostiles au burkini, ils défendent aux femmes d'aller à la plage et encore plus de se baigner car même le burkini laisse deviner les formes à la sortie de l'eau. Le problème, c'est qu'à cause des amalgames qui ont été faits et de l'incroyable campagne d'hostilité contre les quelques femmes qui ont osé essayer de porter un burkini, les intégristes aujourd'hui tentent, à contrecœur, d'utiliser ce burkini comme un arme de combat et d'instrumentaliser quelques femmes volontaires qui pourraient le porter de façon provocatrice l'été prochain. Rien n'est sûr mais ce n'est pas impossible.

Vous aviez enquêté à l'époque sur la mode des seins nus sur les plages.

En quoi la comparaison avec le burkini est-elle pertinente ?

Il est très étonnant de constater comment le processus fonctionne exactement de la même manière mais de façon inversée, bien sûr, sur certains aspects très visibles, comme les gendarmes verbalisant les femmes sur la

plage. Dans les années 60, elles devaient payer une amende parce qu'elles n'étaient pas assez habillées. Aujourd'hui, elles payent des amendes parce qu'elles le sont trop ! Mais la correspondance est également frappante sur les aspects plus profonds, notamment la manière dont se constitue une norme de comportement dans la société aujourd'hui. La première femme à se conduire de façon inhabituelle doit affronter les regards et une hostilité ambiante qui tentent de l'en dissuader. Mais si elle persiste et incite autour d'elle à l'imiter, une norme de comportement peut s'installer et devenir la nouvelle référence, incitant les autres femmes à se comporter de la même manière.

L'émancipation, même comme norme de comportement, peut-elle conduire à l'enfermement ?

Normalement, non, les deux termes définissent des principes opposés. C'est pourtant ce qui peut arriver quelquefois. Le burkini au début est vécu comme un geste d'émancipation, c'est une manière pour certaines femmes d'accéder aux plaisirs de la plage sans renier leur foi. Mais admettons qu'elles vivent très mal l'incompréhension et l'hostilité dont elles sont l'objet. Elles peuvent alors se réfugier dans une posture plus ultra qui peut les entrainer, en effet, dans un enfermement.

Le voile bouleverse encore la vie en société des femmes, leurs rapports aux loisirs, aux hommes et au sexe. N'est-ce pas pour elles une régression ?

Il ne faut pas penser de manière binaire, blanc ou noir, progrès ou régression. Le fichu sur la

“La femme mulsulmane peut se piéger elle-même sans s'en rendre compte”

tête, une mèche au vent, est tout simplement une manière de vivre son identité culturelle à sa manière, exactement comme le Corse qui a le droit de parler corse quand il en a envie ou de faire revivre des coutumes qui donnent tout leur sel à la vie. La régression n'advient que lorsque, à partir de cette affirmation identitaire légitime, on ne voit pas que l'on va trop loin et que l'on se laisse emporter vers des dérivées. La femme musulmane peut se piéger elle-même sans s'en rendre compte.

Si Marine Le Pen avait été élue présidente de la République, que se serait-il passé pour boucler la boucle avec le burkini ?

Elle avait promis d'interdire le burkini malgré l'avis du Conseil d'État. Cela montre une telle incompréhension des faits, c'est tellement loin des réalités, qu'il ne s'agissait sans doute que d'une formule, elle n'y pensait pas vraiment. Car on peut être sûr qu'il y aurait eu des violences pendant l'été, cela aurait mis le feu aux poudres. Bien évidemment, le burkini soulève mille questions, il est même, comme je l'ai dit, le marqueur d'un problème majeur de nos sociétés. Mais il n'y aurait pire manière de traiter ce problème que de commencer par une interdiction. ■

Burkini Autopsie d'un fait divers
de Jean Claude Kaufmann -
édition Les Liens qui Libèrent.
206 pages. 17 euros.
Sortie le 17 mai

